

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ESTIVAL TORRE DE LA MORA

Toute personne s'inscrivant et séjournant au camping doit respecter ce règlement. En cas de non-respect de l'une de ces règles, la direction se réserve le droit d'expulser le campeur. Lors de l'enregistrement, la réception enverra par e-mail une copie de l'inscription par e-mail, qui devra être présentée sur demande du personnel de sécurité ou de l'équipe du camping. Toute disposition particulière affichée publiquement dans le camping fait partie intégrante de ce règlement.

Le client accepte les tarifs ainsi que la Politique de Protection des Données Personnelles du Camping Estival Torre de la Mora.

Le client accepte également le Règlement International des Campings ainsi que le Règlement Intérieur de cet établissement, affiché à la réception.

ACCÈS

L'accès sera uniquement autorisé aux personnes disposant du matériel de camping nécessaire et pratiquant l'activité de camping. L'hébergement et l'entrée sont interdits aux mineurs de moins de 18 ans non accompagnés d'un adulte responsable. Les mineurs doivent obligatoirement fournir, lors de l'enregistrement, une autorisation signée ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité du parent ou du tuteur légal.

INSCRIPTION

Les clients doivent remplir et signer le contrat d'inscription avec les documents en vigueur et effectuer l'enregistrement via le Check-in en ligne, qui leur sera envoyé par un lien nommé AutoCheckin, ou directement à la réception à leur arrivée. Ils devront préciser le nombre de personnes, de véhicules et tout autre élément soumis à facturation.

Le titulaire de l'inscription doit être majeur et sera responsable de tous les actes et éventuels dommages causés par lui-même et/ou ses accompagnants. Tous les occupants doivent se présenter personnellement à la réception à leur arrivée et porter leur bracelet d'identification de manière visible pendant toute la durée de leur séjour.

Le contrat devra être signé par le client, qui en acceptera ainsi les conditions. Toute modification devra être immédiatement signalée à la réception. Le séjour devra être payé dans sa totalité au moment de l'inscription.

PAIEMENT ET CONDITIONS DE RÉSERVATION

Lors de la réservation, **30 % du montant total** devra être payé pour le tarif flexible, et 100 % pour le tarif non remboursable. Le paiement intégral du séjour doit être effectué via le check-in en ligne jusqu'à un jour avant l'arrivée. Lors de cette procédure, les données de la carte bancaire seront associées à un code crypté (token) stocké de manière sécurisée par Estival Torre de la Mora. Ce système garantit jusqu'à 100 € en cas d'incidents éventuels, tels que des dommages dans l'hébergement, des comportements inappropriés ou un mauvais état de propreté lors du départ.

En cas de paiement en espèces, un montant maximum de 990 € est accepté pour les clients ayant un domicile fiscal en Espagne et jusqu'à 10 000 € pour les clients résidant fiscalement à l'étranger. Tout montant supérieur devra être réglé par carte bancaire ou virement.

Politique d'annulation et de modification : L'annulation ou la modification de la réservation est gratuite jusqu'à **7 jours avant l'arrivée** pour le tarif flexible. Le montant payé sera alors intégralement remboursé. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. De même, En cas d'absence le jour de l'arrivée, aucun remboursement ne sera accordé. Cette condition peut varier pour les tarifs non remboursables.

****Important:** Passé le délai de 7 jours, seules les modifications des réservations avec tarif flexible seront prises en compte en cas de circonstances justifiées avec un document officiel (*maladie grave, intervention chirurgicale, accident, hospitalisation, décès...*).

Les conditions météorologiques ne seront en aucun cas un motif valable de modification ou d'annulation hors délai.

Remboursement du séjour: En cas de départ anticipé pour des raisons personnelles ou climatiques, aucun remboursement ne sera effectué pour les jours non utilisés.

Tarifs dynamiques et séjours: Une fois la réservation confirmée, le prix et la durée minimale de séjour convenus resteront inchangés. Toute promotion ou remise ultérieure ne pourra être appliquée à une réservation déjà effectuée.

Dépôt de garantie: En cas de dégradation de l'hébergement ou de non-respect des conditions de propreté, le camping se réserve le droit de prélever jusqu'à 100 € sur la carte bancaire fournie lors de la réservation.

EMPLACEMENT

Conformément aux règles internes, il est interdit de passer la nuit dans un véhicule de tourisme (selon les caractéristiques techniques du véhicule). Il est strictement interdit de changer d'emplacement sans l'autorisation préalable de la réception.

Pendant le séjour, l'emplacement doit être maintenu propre et bien organisé. Le personnel de la réception et de la sécurité indiquera l'emplacement attribué et fournira les instructions nécessaires pour son installation correcte. Le véhicule doit rester sur l'emplacement (si celui-ci le permet) ou à l'endroit assigné par le personnel de la réception ou de la sécurité.

Pour les séjours en caravane, le véhicule tracteur doit être garé à l'intérieur de l'emplacement si les dimensions le permettent. Il est formellement interdit d'installer des auvents, des abris, des clôtures de séparation, des brise-vent, de creuser des tranchées, d'attacher des cordes aux arbres, même adultes, ou aux barrières de sécurité, ainsi que d'accrocher du linge ou des serviettes sur ces dernières. **IL EST ESSENTIEL DE RESPECTER NOTRE ENVIRONNEMENT.**

CÉDÉ D'ÉQUIPEMENTS DE CAMPING

Les campeurs souhaitant prêter ou céder leur équipement à d'autres familles doivent en informer la réception à l'avance. Celle-ci pourra autoriser la cession selon les conditions jugées appropriées.

Pour les réservations et séjours en caravane ou en camping-car, l'introduction de remorques sur l'emplacement ne pourra être garantie si leurs dimensions affectent la capacité d'accueil de l'unité de camping.

TENTES OU CARAVANES INOCCUPÉES

Tout équipement laissé sans surveillance et sans autorisation de la réception sera considéré comme abandonné par son propriétaire et retiré par le personnel du camping, qui pourra en disposer librement. Le camping décline toute responsabilité quant aux pertes ou détériorations ultérieures. Si vous quittez temporairement votre emplacement, pensez à laisser un objet personnel (table, chaise, etc.) afin d'indiquer que l'emplacement est toujours occupé.

PISCINE ET ZONE SPORTIVE

Les conditions d'admission et le règlement de l'espace ludique sont affichés à l'entrée de l'enceinte et joints au bon d'arrivée. Les enfants de moins de 11 ans ne seront admis que s'ils sont accompagnés d'un adulte assumant l'entière responsabilité. Il est strictement interdit de réserver des transats.

Le port du bracelet d'identification fourni lors de l'enregistrement est obligatoire en permanence pour accéder à l'espace ludique.

SALLE DE SPORT

L'utilisation des équipements de la salle de sport est soumise au port d'une tenue et de chaussures adaptées. L'entrée est interdite aux personnes de moins de 16 ans. Nous vous demandons d'utiliser les installations et le matériel de manière responsable.

RESTAURATION

L'accès aux restaurants est soumis à une tenue vestimentaire minimale : chaussures, t-shirt et vêtements secs obligatoires. Il est interdit de fumer, sauf dans les espaces extérieurs prévus à cet effet, à condition que cela ne gêne pas les autres clients.

En basse saison et en fonction des tarifs, certains services et installations peuvent voir leurs horaires réduits ou être fermés. Merci de consulter le protocole d'utilisation et les horaires à votre arrivée.

REPOS ET SILENCE

De 13h00 à 16h00 et de 23h00 à 00h00, il est demandé d'éviter tout bruit excessif, y compris les conversations à voix haute ou l'usage d'appareils sonores. Entre 00h00 et 07h00, le silence doit être absolu : l'utilisation de téléviseurs, d'enceintes ou de tout autre dispositif sonore est strictement interdite. Les fêtes, rassemblements ou toute activité troublant la tranquillité des autres campeurs sont formellement prohibés. Le non-respect de cette règle pourra entraîner des sanctions, voire l'expulsion sans droit à remboursement en cas de comportements graves ou répétés.

CIRCULATION DES VÉHICULES

La vitesse maximale autorisée est de 10 km/h. Afin de ne pas perturber le repos des autres clients, l'usage des véhicules est déconseillé pendant les heures de repos et totalement interdit entre 00h00 et 07h00. L'utilisation de véhicules à moteur à l'intérieur du camping doit être limitée au strict nécessaire. Les vélos et véhicules similaires (trottinettes électriques, motos...) sont soumis aux mêmes règles de circulation que les véhicules motorisés (vitesse limitée à 10 km/h). Toute forme de course est strictement interdite. Les trottinettes électriques et autres véhicules de loisirs motorisés sont interdits aux mineurs de moins de 16 ans (conformément à la réglementation en vigueur). Le port du casque est fortement recommandé pour des raisons de sécurité.

ASSURANCES

La direction décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dommages causés aux biens ou aux personnes par des tiers. Elle ne pourra être tenue responsable des dégâts causés par des intempéries, un incendie ou tout autre cas de force majeure.

Chaque campeur doit être couvert par une assurance responsabilité civile. Les objets de valeur peuvent être déposés dans les coffres sécurisés situés à la réception.

À noter: Les incidents entre campeurs (accidents de voiture, etc.) devront être gérés directement entre les parties concernées sans intervention du camping.

OBJETS PERDUS

Les objets trouvés seront conservés pendant une **durée maximale de 20 jours**. Passé ce délai, ils ne seront plus sous la responsabilité du camping.

BOUCHES D'ARROSAGE

Il est strictement interdit d'utiliser les bouches d'arrosage sans l'autorisation explicite de la direction du camping. Elles ne peuvent être utilisées qu'en cas d'incendie.

EAUX USÉES

L'usage d'un récipient adapté est obligatoire pour recueillir les eaux usées, qui doivent être vidées exclusivement dans les toilettes chimiques situées dans les blocs sanitaires. Pour des raisons d'hygiène, **il est strictement interdit de déverser des eaux usées ailleurs que dans les WC chimiques prévus à cet effet.**

FONTAINES, ÉVIERS ET LAVABOS

Les fontaines situées dans les rues du camping sont exclusivement destinées à la collecte d'eau potable. Elles ne doivent en aucun cas être utilisées pour laver du linge.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Seul l'électricien officiel du camping est autorisé à manipuler les boîtiers électriques. Chaque emplacement dispose d'une prise électrique fournissant 6A. Les portes des boîtiers doivent rester fermées en permanence. Nous recommandons d'avoir une rallonge de bonne longueur (25m).

LAVAGE DE VÉHICULES

Le camping dispose d'une zone dédiée au lavage des véhicules. Il est strictement interdit de les laver ailleurs dans l'enceinte du camping.

AFFICHES ET PANNEAUX

Il est formellement interdit d'apposer des affiches ou panneaux sur le mobilier du camping ou sur les arbres.

BARBECUES

Il est strictement interdit d'allumer un feu directement sur le sol. Seuls les réchauds à gaz butane ou électriques sont autorisés, à condition de respecter les normes de sécurité maximales et uniquement si les conditions météorologiques le permettent. Cette règle est soumise aux éventuelles restrictions de prévention des incendies établies par la Generalitat de Catalunya. Le non-respect de cette réglementation, ainsi que tout comportement mettant en danger la sécurité des personnes ou l'environnement naturel, pourra entraîner des sanctions, voire une expulsion immédiate du camping sans droit à remboursement.

JARDINS

Il est interdit de planter tout type de végétation sur les emplacements ou dans des jardinières. Merci de respecter les plantes, les arbres et les espaces verts.

INSECTES ET FAUNE LOCAL

En raison de la situation du camping en pleine nature, la présence d'insectes tels que des fourmis et autres petits animaux est un phénomène naturel. Bien que nous appliquions des mesures de contrôle, nous ne pouvons garantir leur absence totale. Nous conseillons aux campeurs de prendre quelques précautions simples, comme bien stocker leur nourriture et garder les logements fermés pour éviter d'attirer des insectes.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques sont autorisés uniquement pour les clients séjournant sur des emplacements de camping ou dans l'hébergement Coco Guau. Ils ne sont pas admis dans les zones communes signalées ni dans les autres types d'hébergements. Pendant leur séjour, les animaux doivent être tenus en laisse en permanence, et leurs propriétaires doivent présenter un carnet de vaccination à jour. De plus, une assurance responsabilité civile est obligatoire, car les propriétaires seront tenus responsables de tout dommage causé par leur animal. Les propriétaires doivent également ramasser immédiatement les besoins de leur animal et les déposer dans les espaces prévus à cet effet.

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT:

- * De laisser les animaux de compagnie en liberté sans surveillance.
- * L'accès des animaux aux sanitaires, à la piscine, au solarium, au supermarché, à la salle de sport et au restaurant.
- * De ne pas ramasser les excréments et de ne pas les jeter dans les poubelles appropriées.
- * De causer des nuisances aux autres clients par des aboiements, des odeurs ou un comportement inapproprié.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE AUX HÉBERGEMENTS PET FRIENDLY :

Pour les clients séjournant dans **Coco Guau**, une caution sera demandée à l'arrivée et restituée si les règles de propreté sont respectées. L'hébergement sera inspecté au départ : les clients sont priés de nettoyer correctement les lieux et de s'assurer qu'ils ne laissent ni résidus ni dégradations. En aucun cas, les animaux ne doivent faire leurs besoins à l'intérieur du logement. Le non-respect de ces règles entraînera l'expulsion immédiate de la famille du propriétaire de l'animal, sans aucun remboursement possible.

La réglementation espagnole interdit la présence de chiens sur les plages. Les chiens sont soumis à un supplément tarifaire. Les races considérées comme potentiellement dangereuses ne sont pas autorisées : Bullmastiff, Dogue de Bordeaux, Pit Bull Terrier, Tosa Inu, Akita Inu, Dobermann, Fila Brasileiro, Dogo Canario, Staffordshire Bull Terrier, Dogo Argentino, Mastiff Napolitain, Rottweiler, American Staffordshire Terrier, ainsi que les croisements de ces races.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération afin de garantir un séjour agréable et sécurisé pour tous.